

JOURNAL OFFICIEL

D E L A

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

DU CHARBON ET DE L'ACIER

ÉDITÉ PAR LE SERVICE DES PUBLICATIONS DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE A LUXEMBOURG

2 JANVIER 1957

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

6^e ANNÉE N° 1

SOMMAIRE

HAUTE AUTORITÉ

Programmes prévisionnels

<i>Programmes prévisionnels pour le premier trimestre 1957</i>	1/57
I. <i>Introduction</i>	1/57
II. <i>Programme prévisionnel «Charbon»</i>	8/57
III. <i>Programme prévisionnel «Sidérurgie»</i>	10/57

Informations

<i>Liste des avis formulés sur les programmes d'investissements (Article 54 du Traité)</i>	13/57
--	-------

CONSEIL DE MINISTRES

Décisions, avis et consultations

<i>Décision portant désignation d'une organisation représentative de producteurs appelée à établir une liste de candidats, sur laquelle sera nommé un membre du Comité Consultatif</i>	14/57
--	-------

Rectificatif

<i>Rectificatif concernant la composition des commissions et des groupes politiques (Journal Officiel N° 29 du 12 décembre 1956)</i>	15/57
--	-------

A L'ATTENTION DE NOS ABONNÉS

Le présent numéro du *Journal Officiel de la Communauté européenne* est le premier de l'abonnement 1957.

Nous rappelons que tous les numéros actuellement parus demeurent en vente aux conditions précédemment fixées (voir dernière page du présent numéro).

Nous prions ceux de nos abonnés qui n'auraient pas encore adressé leur renouvellement de le faire dès maintenant afin d'éviter toute interruption dans les envois.

HAUTE AUTORITÉ

PROGRAMMES PRÉVISIONNELS

PROGRAMME PRÉVISIONNEL POUR LE PREMIER TRIMESTRE 1957

I - Introduction

Les programmes prévisionnels de caractère indicatif portant sur la production, la consommation, l'exportation et l'importation de charbon et d'acier établis, conformément à l'article 46, pour le premier trimestre 1957, sont basés sur les considérations suivantes relatives à l'évolution générale de la conjoncture dans les pays de la Communauté.

question se pose actuellement de savoir si, sous l'effet des événements internationaux et en particulier de la pénurie de pétrole, les facteurs de freinage de la conjoncture ne prendront pas une importance accrue.

Jusqu'au blocage du canal de Suez, l'impression se précisait que l'essor tendait dans deux pays membres, la République fédérale et les Pays-Bas, à se calmer depuis le milieu de l'année, tandis qu'en France et en Italie, apparemment aussi en Belgique et au Luxembourg, les forces d'expansion continuaient d'agir, tout au moins dans de nombreux secteurs, sans manifester aucun ralentissement.

A - LA SITUATION ECONOMIQUE GÉNÉRALE

A la fin de l'automne 1956, la situation économique des pays de la Communauté restait sous le signe d'une expansion conjoncturelle, qui s'était déjà ralentie dans certains pays. La

La production industrielle de la Communauté a été, au cours du troisième trimestre 1956, supérieure de 8,3 % à celle du même trimestre de l'année précédente; répartie par pays, l'augmentation a été la suivante :

	Troisième trimestre 1956 Troisième trimestre 1955	Octobre 1956 par rapport à octobre 1955
en Allemagne	+ 7,3 %	+ 14,2 %
en Belgique	+ 5,8 %	—
en France	+ 10,4 %	+ 10,9 %
au Luxembourg	+ 6,0 %	+ 5,6 %
en Italie	+ 9,9 %	+ 7,3 %
aux Pays-Bas	+ 5,3 %	—

On ne connaît pas encore tous les facteurs qui permettraient d'expliquer ces différences dans l'évolution de pays à pays. La comparaison de certaines évolutions importantes rend délicat un jugement global. Aux Pays-Bas et dans la République fédérale, les gouvernements et les banques centrales ont adopté assez tôt une politique tendant à freiner la conjoncture par des restrictions de crédit ou des mesures financières et monétaires. Le succès de cette politique peut être observé dans les deux pays, mais dans le premier d'entre eux, la demande intérieure croissante a provoqué un déficit dans la balance commerciale; au contraire dans la République fédérale, l'excédent des exportations a continué à augmenter. En même temps, les prix de gros et le coût de la vie aux Pays-Bas manifestent, depuis le début de cette année, une tendance à la hausse plus marquée qu'en Allemagne. En France et en Italie, une production industrielle en forte augmentation va de pair avec un accroissement rapide du déficit de la balance commerciale. Toutefois, les indices de prix en France n'ont guère subi de modifications depuis le début de l'année à la suite du blocage des prix décrété par le Gouvernement, alors qu'en Italie ces indices sont en hausse constante. Les indices en Belgique et au Luxembourg indiquent que le coût de la vie est resté à peu près sans changement, tandis que la production industrielle croît assez rapidement et que la balance commerciale accuse un modeste solde créditeur.

On peut supposer que les progrès récents de la productivité en France et en Italie ont été plus importants que dans d'autres pays, ce qui peut en partie s'expliquer par le fait que les industries de ces pays produisant des biens de consommation disposent encore de réserves de capacité relativement plus importantes qui, utilisées de plus en plus, permettent encore au taux de productivité de progresser. Enfin l'offre de main-d'œuvre en France paraît être plus importante qu'on ne l'admettait jusqu'ici; en

outre, elle est apparemment plus élastique que dans la République fédérale. Par exemple, la durée moyenne hebdomadaire du travail en France a sensiblement augmenté par rapport à l'année précédente, tandis qu'en Allemagne elle a diminué, si bien qu'il en est résulté une tendance au rapprochement de la durée du travail dans les deux pays.

Comme déjà dit, les perspectives de l'évolution pour le premier trimestre 1957 sont actuellement principalement commandées par des incertitudes politiques, c'est-à-dire par des facteurs dont l'origine n'est pas d'ordre économique. Dès le quatrième trimestre 1956, il apparaît que les prix internationaux des matières de base industrielles se sont tendus. Toutefois, pour les pays de la Communauté, les prix rendu (prix cif) des matières premières d'importation connaîtront une tension plus grande que les prix fob, du fait que l'on doit s'attendre à une continuation de la hausse des taux de fret maritime, vu la pénurie de tonnage. Jusqu'à présent l'évolution conjoncturelle intérieure avait donné aux pays de la Communauté une plus forte impulsion de hausse des prix.

Les difficultés d'approvisionnement en énergie peuvent freiner une nouvelle expansion de la production et dans certains cas influencer aussi le niveau de l'emploi dans certains secteurs, bien que ceux-ci seront vraisemblablement peu nombreux dans les débuts. Cependant, les répercussions de cette crise seront nettement différentes de pays à pays, car la part du pétrole dans les approvisionnements totaux de l'industrie en énergie représente environ 3 % en Allemagne, environ 13 % en France et en Belgique et 26 à 27 % en Italie et aux Pays-Bas. Le freinage de la production se ferait encore plus sentir s'il était donné en même temps rapidement satisfaction aux revendications relatives à la réduction du temps de travail dans certains pays ou secteurs économiques. Il convient également de

considérer qu'une diminution sensible des arrivages de pétrole qui provoquent des difficultés d'approvisionnement dans les pays utilisant une forte proportion de combustibles liquides risque d'entraîner des moins-values sérieuses de recettes fiscales. D'autre part, dans la mesure où l'insuffisance des arrivages de pétrole sera compensée par des importations en provenance de l'aire dollar, le bilan en dollars de ces pays se détériorera.

La demande intérieure de biens de consommation et de denrées alimentaires se main-

tiendra vraisemblablement à un niveau élevé; on peut même supposer qu'elle augmentera encore dans certains pays. Il faut s'attendre à un phénomène semblable pour les investissements dans les stocks. Dans la mesure où ces hypothèses se réaliseront, le taux des investissements en biens d'équipement doit baisser.

Tout ce qui précède peut être modifié par des facteurs saisonniers et en particulier par la rigueur plus ou moins grande de l'hiver.

La production industrielle totale

Production industrielle dans la Communauté

(sans bâtiment ni industries alimentaires)

(1953 = 100)

Année	1er trimestre		2e trimestre		3e trimestre		4e trimestre	
	Indice	Taux d'accr. en %	Indice	Taux d'accr. en %	Indice	Taux d'accr. en %	Indice	Taux d'accr. en %
1954	105,6	8,6	112,5	10,9	107,5	12,6	119,5	12,8
1955	119,4	13,8	126,5	12,8	120,1	11,7	132,5	11,1
1956	129,9	8,8	139,4	10,2	130,1	8,3		

Source: Bulletin Statistique de la Haute Autorité.

Le programme prévisionnel pour le quatrième trimestre 1956 (voir *Journal Officiel de la Communauté* N° 22-56) escomptait une production industrielle supérieure de 7 à 9 % à celle du quatrième trimestre 1955. Les difficultés d'approvisionnement en matières premières et particulièrement en énergie qui ont été évoquées ci-dessus détermineront, en fin de compte, dans quelle mesure cette prévision se réalisera. De même l'évolution au cours du premier trimestre 1957 continuera à être largement influencé par ces difficultés, dont l'effet ne peut être précisé que malaisément. Dans l'ensemble, on peut cependant escompter que la production industrielle dépassera d'environ 4 à 5 % celle du premier trimestre 1956. Ceci suppose que la France, l'Italie et la Belgique éprouveront des difficultés à maintenir les taux d'accroissement de leur production industrielle qui ont été relativement élevés jusqu'au mois d'octobre.

Une telle augmentation de la production industrielle, de l'ordre de 4 à 5 % par rapport au premier trimestre de 1956, correspondrait (d'après les coefficients d'élasticité calculés à

long terme) à une augmentation des besoins de consommation d'énergie d'environ 3 à 3,5 %. Bien que ces besoins peuvent partiellement être couverts par les stocks actuels qui sont assez considérables, la demande de charbon augmentera encore en raison de la nécessité de compenser la chute des importations de pétrole résultant du blocage du canal de Suez.

Cependant les difficultés d'approvisionnement en pétrole différeront de pays à pays selon la part occupée par les combustibles liquides dans l'approvisionnement total en énergie et selon la situation des stocks. En outre, la capacité d'adaptation des procédés de fabrication permet, dans une certaine mesure, de faire face aux contractions qui peuvent se produire dans l'approvisionnement. Au total il semble que dans tous les pays l'importance des problèmes d'approvisionnement en énergie diminue par rapport à celle d'autres problèmes tels que ceux qui résultent de l'orientation défavorable de la balance commerciale et de la balance des paiements, de la détérioration des termes d'échange et des tendances à la hausse des prix.

B - L'ÉVOLUTION DANS QUELQUES BRANCHES IMPORTANTES DE L'INDUSTRIE

I. Industrie transformatrice des métaux

Production de l'industrie transformatrice des métaux

(1953 = 100)

Année	1er trimestre		2e trimestre		3e trimestre		4e trimestre	
	Indice	Taux d'accr. en %	Indice	Taux d'accr. en %	Indice	Taux d'accr. en %	Indice	Taux d'accr. en %
1954	106	+ 6	116	+ 12	108	+ 15	122	+ 16
1955	126	+ 19	135	+ 16	127	+ 18	142	+ 16
1956	142	+ 13	155	+ 14	138	+ 8		

Source: Bulletin statistique de la Haute Autorité.

L'industrie transformatrice des métaux, qui absorbe directement ou indirectement 3 à 4/5 du total de l'approvisionnement intérieur de la Communauté en aciers courants, est caractérisée, dans tous les pays, par une expansion de la production qui, bien que continue, est moins rapide qu'au cours de l'année précédente. L'augmentation par rapport à la période correspondante de l'année écoulée était encore, au deuxième trimestre de 1956, de 14 % et elle n'est plus que de 8 % pour le troisième trimestre. Il ne faut pas oublier, que les industries trans-

formatrices des métaux sont parmi les secteurs qui utilisent le plus d'énergie. Si l'approvisionnement en énergie diminue, les répercussions ne manqueront pas de se faire sentir assez durement en métallurgie. Dans ces conditions on escompte que la production de l'ensemble de l'industrie de transformation des métaux au cours du premier trimestre 1957 ne dépassera par sensiblement 4 à 5 %, soit le chiffre de croissance admis pour l'ensemble de la production industrielle.

a) Industrie automobile

Production de véhicules automobiles dans les pays de la Communauté⁽¹⁾

(Moyenne mensuelle par 1000 unités et modifications en % par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente)

Année	1er trimestre		2e trimestre		3e trimestre		4e trimestre	
	en milliers	Variation en %	en milliers	Variation en %	en milliers	Variation en %	en milliers	Variation en %
<i>a) Voitures de tourisme</i>								
1954	88,4	+ 33	96,1	+ 27	91,9	+ 27	104,7	+ 29
1955	113,9	+ 29	120,0	+ 34	120,0	+ 31	137,3	+ 31
1956 ⁽²⁾	152,0	+ 34	156,8	+ 25	135,0	+ 12,5		
<i>b) Véhicules utilitaires</i>								
1954	29,0	+ 36	29,1	+ 38	27,3	+ 28	32,6	+ 19
1955	33,7	+ 16	33,5	+ 15	30,2	+ 11	36,4	+ 12
1956 ⁽²⁾	36,4	+ 8	36,9	+ 10	32,0	+ 6		

(1) Pour l'Allemagne, la France et l'Italie seulement.

(2) Les indications concernant le 3e trimestre sont provisoires.

Source: Statistiques nationales et O.E.C.E.-General Statistical Bulletin.

La production de voitures particulières était au premier trimestre 1956 de 34 %, au second trimestre 1956 de 23 %, et au troisième trimestre de 12,5 % plus élevée que celle du trimestre correspondant de l'année précédente. En ce qui concerne les véhicules utilitaires, un affaiblissement analogue du taux d'accroissement par rapport au trimestre correspondant de l'année passée apparaît: de 8 % au premier trimestre et de 10 % au second trimestre, il est tombé à 6 % au cours du troisième. Les principaux producteurs d'automobiles ont, entretemps, augmenté leurs capacités de production et, parfois, lancé sur le marché de nouveaux modèles de véhicules. Le volume de la production pourrait par conséquent augmenter au cours

du premier trimestre 1957, en particulier à raison du volume d'affaires escompté au printemps. Mais il est difficile de prévoir l'évolution de la demande, car on ignore les répercussions qu'auront les mesures gouvernementales prises ou à prendre dans le domaine de la distribution des combustibles liquides. Une pénurie d'essence prolongée ainsi que des relèvements de prix du carburant devraient exercer au moins une influence retardatrice sur les ventes de véhicules. D'une manière générale, il semble que les perspectives de développement de la production d'automobiles sont encore relativement favorables en Allemagne et en Italie, tandis qu'en France elles sont moins favorables.

b) Constructions mécaniques

Production de l'industrie des constructions mécaniques (1)

(1953 = 100)

Année	Allemagne (R. F.)		Belgique(2)		Italie	
	Indice	Taux d'accr. en % par rapport à l'année préc.	Indice	Taux d'accr. en % par rapport à l'année préc.	Indice	Taux d'accr. en % par rapport à l'année préc.
1955						
1 ^{er} trim.	123	+ 22	113	+ 17	—	—
2 ^e trim.	138	+ 22	119	+ 18	—	—
3 ^e trim.	136	+ 25	113	+ 14	—	—
4 ^e trim.	151	+ 22	124	+ 12	—	—
1956						
1 ^{er} trim.	142	+ 15	108	— 4,4 (3)	—	+ 12,6
2 ^e trim.	159	+ 15	143	+ 20,2		+ 9,1
3 ^e trim.	147	+ 8	118	+ 4,4		+ 7,4 (4)

(1) A l'exclusion des machines électriques et des moyens de transport.

(2) Chiffre de production calculé sur la base des livraisons.

(3) Réduction des livraisons, due à des facteurs exceptionnels.

(4) Juillet/Août seulement.

Source: Statistiques nationales.

Dans la mesure où l'on dispose de statistiques sur la production de machines il en ressort pour tous les pays une atténuation sensible du rythme d'accroissement (voir tableau). Cette diminution concerne essentiellement les ventes sur le marché intérieur qui, notamment en raison de la politique restrictive pratiquée par différents pays dans le domaine de la monnaie

et du crédit, connaissent une régression. La production de machines est favorisée par contre par la demande à l'exportation qui reste très soutenue. On peut supposer que dans l'ensemble elle sera au premier trimestre 1957 supérieure d'environ 4 à 5 % au niveau du trimestre correspondant de 1956.

c) *Constructions navales***Constructions navales dans les pays de la Communauté***(Navires en cours de construction en milliers de TB)*

Année	1er trimestre		2e trimestre		3e trimestre		4e trimestre	
	en milliers de TB	Var. en % p. rap. à l'année préc.	en milliers de TB	Var. en % p. rap. à l'année préc.	en milliers de TB	Var. en % p. rap. à l'année préc.	en milliers de TB	Var. en % p. rap. à l'année préc.
1954	1964	+ 6,0	1889	— 0,1	1850	— 7,3	2057	+ 1
1955	1964	+ 0	2154	+ 14,0	2316	+ 25,1	2238	+ 8,8
1956	2370	+ 20,7	2601	+ 21,0	1682	+ 15,8		

Source: O.E.C.E.-General Statistical Bulletin.

Le tonnage en cours de construction est actuellement supérieur de 16 % au niveau du troisième trimestre 1955. La forte demande de tonnage, qui se traduit dans l'augmentation des frets, et les carnets de commande très étoffés des chantiers navals créent les conditions nécessaires à une augmentation de la production pendant un certain temps. Par ailleurs, on ne peut guère s'attendre à voir augmenter le

rythme de l'expansion, parce que les possibilités de production, conditionnées par les capacités des chantiers et l'approvisionnement en matières premières, ne le permettent que difficilement. On estime donc que le taux d'accroissement au cours du premier trimestre de 1957 s'établira entre 10 et 15 % au-dessus de celui du trimestre correspondant de 1956.

d) *Autres branches de l'industrie transformatrice des métaux*

Seule la République fédérale possède des statistiques relatives à ces branches. Au cours du troisième trimestre, la production de ces industries était supérieure de 4 à 5 % au niveau de l'année précédente. On suppose que pour le premier trimestre 1957 on n'enregistrera plus aucune augmentation du taux d'accroissement

ou on constatera même un recul de ce taux, les ventes à l'exportation pouvant contrebalancer la récession de la demande sur le marché intérieur. L'évolution dans les autres pays de la Communauté ne sera probablement pas très différente.

II. Industrie du bâtiment

a) Permis de construire accordés dans les pays de la Communauté*(en milliers de logements)*

Année	1er trimestre		2e trimestre		3e trimestre		4e trimestre	
	en milliers	Taux d'accr. en %	en milliers	Taux d'accr. en %	en milliers	Taux d'accr. en %	en milliers	Taux d'accr. en %
1954	247	+ 29	310	+ 15	317	+ 12	324	+ 10
1955	249	+ 0,8	317	+ 2,3	326	+ 2,8	339	+ 4,6
1956 (1)	281	+ 12,9	328	+ 3,5	335	+ 2,8		

(1) Les chiffres pour les deuxième et troisième trimestres sont provisoires.

Source: E.C.E.-Bulletin des Statistiques du logement et de la construction pour l'Europe et statistiques nationales.

Dans tous les pays membres, à l'exception de la République fédérale, le nombre des permis de construire accordés, était pour le troisième trimestre 1956, supérieur de 15 à 20 % à celui de la période correspondante de l'année dernière. Dans la République fédérale, le coût élevé et croissant de la construction, ainsi que les mesures de politique du crédit, ont eu pour conséquence une diminution d'environ 14 % du

nombre des permis de construire demandés et accordés durant cette période par rapport au niveau du trimestre correspondant de l'année précédente. La moyenne des autorisations de construire pour les pays de la Communauté a dépassé au cours du troisième trimestre 1956 de 2,8 % celle de la période correspondante de 1955.

b) Logements achevés dans les pays de la Communauté

(en milliers de logements)

Année	1er trimestre		2e trimestre		3e trimestre		4e trimestre	
	en milliers	Taux d'acr. en %	en milliers	Taux d'acr. en %	en milliers	Taux d'acr. en %	en milliers	Taux d'acr. en %
1954	117	—	158	—	225	—	381	—
1955	132	+ 13	173	+ 9,5	238	+ 6	405	+ 6,5
1956 (1)	137	+ 4	189	+ 9,5				

(1) Les chiffres pour les deuxième et troisième trimestres sont provisoires.

Source: E.C.E.-Bulletin des Statistiques du logement et de la construction pour l'Europe et Statistiques Nationales.

Le nombre des logements achevés au cours du troisième trimestre 1956 semble devoir être, pour tous les pays de la Communauté, d'environ 4 % plus élevé qu'un an auparavant, d'après des données statistiques qui sont encore incomplètes pour le moment. Aux Pays-Bas et en Italie, ce nombre doit, durant cette période, avoir augmenté d'environ 5 à 8 %. En France et en Belgique, la capacité de production des entreprises du bâtiment ne suffit pas à satisfaire la demande. Dans les deux pays, il a été

nécessaire de freiner la demande, en supprimant entièrement ou partiellement certaines primes ainsi que certaines avances sur projets de construction.

Au cours du premier trimestre 1957, l'activité du bâtiment subira un fléchissement saisonnier plus ou moins prononcé selon la rigueur et la durée de l'hiver. On ne peut guère s'attendre à une augmentation du volume de la construction par rapport au premier trimestre 1956.

II - Programme prévisionnel «Charbon»

Premier trimestre 1957

Conformément à l'article 46 du Traité, la Haute Autorité a établi, sur la base de renseignements fournis par les Gouvernements des pays membres, ainsi que de consultations et entretiens avec des personnalités diverses, gouvernementales et autres, un programme prévisionnel de caractère indicatif portant sur la production, la consommation, l'exportation et l'importation de charbon au 1^{er} trimestre 1957.

L'établissement du programme prévisionnel «charbon» pour le trimestre prochain présente une nouvelle inconnue: les répercussions sur la demande en charbon des restrictions en produits pétroliers intervenues dans certains pays. Il n'existe pas de relevé statistique des installations bivalentes fuel/charbon, ni d'indication précise sur les possibilités de chauffage d'appoint des immeubles équipés au mazout. Toutefois, le maximum possible de renseignements est en cours de rassemblement avec l'aide des Gouvernements des pays membres.

Une première estimation, sous les réserves mentionnées ci-dessous, a donné pour l'ensemble de la Communauté un chiffre de l'ordre de 2 millions de tonnes pour les quantités de charbon nécessaires au remplacement du fuel, compte tenu de l'ampleur des restrictions envisagées pour l'instant. Ce tonnage demande à être ajouté au total des besoins en charbon exprimés dans le bilan charbonnier du 1^{er} trimestre 1957 et dont les caractéristiques essentielles sont indiquées ci-après.

L'examen de la situation fait ressortir une demande toujours en hausse des cokeries et des foyers domestiques. Du fait du nombre moindre de jours de travail et de consommation, la

demande reste inférieure de 500.000 t aux prévisions du 4^{ème} trimestre 1956.

Les prévisions de production font état d'une reprise satisfaisante en France et même en Belgique. En Allemagne en revanche l'augmentation du nombre de jours de congé, suite à l'accord négocié en septembre dernier entre les producteurs et les syndicats, intervient défavorablement malgré une augmentation régulière du rendement. Pour l'ensemble de la Communauté, le disponible à la production pour le 1^{er} trimestre 1957 équivaldra à celui du trimestre précédent.

D'après les indications des importateurs, les livraisons des deux pays tiers, Pologne et U.R.S.S., se présentent sans changement avec un montant total prévu de 800.000 t. Le programme prévoit, en provenance du Royaume-Uni, des livraisons de 507.000 t à la suite des dernières négociations au sein du Conseil d'Association entre le Royaume-Uni et la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

La reconstitution des stocks chez les consommateurs, déjà mentionnée au trimestre dernier, semble s'être poursuivie dans tous les pays de la Communauté, jusqu'à ces derniers temps au moins. Ceci aidera la C.E.C.A. à faire face aux difficultés saisonnières qui pourraient surgir pendant le 1^{er} trimestre 1957.

Le bilan général de la Communauté serait donc comparable à celui du 4^{ème} trimestre avec des importations nécessaires en provenance des U.S.A. de l'ordre de 10 millions de tonnes. Mais, comme mentionné plus haut, il faut encore tenir compte des demandes supplémentaires de charbon, conséquence des restrictions sur le fuel, qui peuvent apporter une modification à la situation primitive.

La différence entre besoins et disponibilités en coke de four de la Communauté a tendance à s'accroître; le bilan pour le 1^{er} trimestre 1957 présenterait une différence de l'ordre de 500.000 à 600.000 t. De telles prévisions confirment la nécessité pour l'industrie de carbonisation de suivre le développement de la demande en coke de four.

On trouvera ci-joint le tableau des prévisions de la Communauté pour le 1^{er} trimestre 1957 de production, des besoins des différents secteurs de consommation, d'importation et d'exportation pour la houille et les agglomérés de houille, le coke de four, les briquettes et le semi-coke de lignite.

État des approvisionnements et des besoins en combustibles solides de la Communauté

Prévisions pour le 1^{er} trimestre 1957

(en milliers de tonnes)

	Houille et agglomérés de houille	Coke de four	Briquettes et semi-coke de lignite
1) Production	63.300	19.370	4.220
2) Brai pr agglomération ⁽¹⁾ + corrections pr bas-produits	300	—	—
3) Consommation propre	7.700	1.010	270
4) Livraisons au personnel	1.800	140	80
5) Stocks au début du trimestre	6.100	220	—
6) Stocks à la fin du trimestre	5.800	250	—
7) Mise (+) ou reprise (—) aux stocks (6—5)	— 300	+ 30	—
8) Disponibilités indigènes (1+2—3—4—7)	54.400	18.190	3.870
9) Importations en provenance des pays tiers:			
a) pays autres que les U.S.A.	1.500	20	1.060
b) U.S.A.: initialement prévues	7.300 ⁽²⁾	—	—
complémentaires	2.500 ⁽³⁾	—	—
c) Total	11.300	20	1.060
10) Disponibilités totales (8+9 c)	65.700	18.210	4.930
11) Consommation apparente	64.600	17 650	4.770
Totaux dont:			
a) cokeries	25.500	—	—
b) usines à gaz	3.270	—	—
c) centrales électriques	6.540	—	—
d) industries sidérurgiques	1.260	11.550	220
e) autres industries	10.700	2.500	980
f) chemins de fer	4.650	—	—
g) foyers domestiques	11.310	2.900	3.140
12) Exportations vers les pays tiers	1.500	1.110	130
13) Besoins totaux	66.100	18.760	4.900

(1) Production d'agglomérés moins consommation de houille dans les fabriques d'agglomérés.

(2) Déclaration des pays membres transmise par la Haute Autorité à l'O.E.C.E.

(3) Estimation de la Haute Autorité.

III - Programme prévisionnel «Sidérurgie»

Premier trimestre 1957

Le programme prévisionnel «Sidérurgie» pour le 1^{er} trimestre 1957 a été élaboré suivant les mêmes méthodes qui ont été employées pour ceux qui l'ont précédé ⁽¹⁾.

En plus des marges d'incertitude inhérentes à ces méthodes, des aléas supplémentaires apparaissent dans le cas présent. Du côté de la demande, il s'agit, d'une part, des répercussions encore mal connues de la crise européenne des pétroles sur la marche des industries transformatrices de l'acier et en particulier de l'industrie automobile et, d'autre part, des conséquences de la tension dans les disponibilités d'affrètement sur les possibilités d'exporter tant les produits sidérurgiques que les produits transformés. Du côté de l'offre d'acier, l'on ne connaît pas encore la mesure dans laquelle la production de l'industrie sidérurgique sera affectée dans les premiers mois de l'année 1957 par les difficultés d'approvisionnement en fuel-oil.

Les chiffres que l'on trouvera dans le tableau ci-joint reposent sur l'hypothèse — basée à son tour sur les derniers renseignements disponibles au début de décembre 1956 — que les différents facteurs qui viennent d'être énumérés n'auront qu'une influence modérée sur l'évolution de la conjoncture sidérurgique.

Dans ces conditions et compte tenu des phénomènes saisonniers, les tensions qui ont été mises en relief par les précédents programmes prévisionnels semblent devoir continuer à prévaloir au 1^{er} trimestre 1957, quoique dans une mesure légèrement atténuée pour le coke et pour l'acier. Dans le secteur de la ferraille, la tension s'accroît encore.

A - ACIER BRUT

La production du 4^{ème} trimestre 1956 semble devoir dépasser quelque peu le niveau prévu dans le dernier programme prévisionnel et atteindre 14,85 millions de tonnes. Compte tenu du nombre de jours de travail moins grand au 1^{er} trimestre, de l'augmentation régulière des capacités et d'une répercussion modérée de la crise du fuel-oil sur la production d'acier, celle-ci devrait pouvoir se placer au 1^{er} trimestre 1957 aux environs de 14,7 millions de tonnes.

D'après les derniers chiffres disponibles, les importations de la Communauté restent stables au niveau de 0,3 millions de t ⁽²⁾.

Compte tenu de l'évolution des commandes intérieures, des prévisions relatives à la production industrielle contenues dans la Partie I du présent programme et des hypothèses ci-dessus rappelées, la consommation apparente de la Communauté devrait se placer à environ 12,0 millions de tonnes. Il resterait donc 3,0 millions de tonnes pour l'exportation. L'évolution des commandes à l'exportation porte à croire que ce chiffre pourrait même être dépassé mais les difficultés d'affrètement joueraient en sens contraire.

Il y a lieu de signaler que dans certains pays de la Communauté une légère tendance au destockage des produits sidérurgiques s'est manifestée récemment, ce qui pourrait contribuer à atténuer la tension sur le marché de l'acier. D'un autre côté, il y a lieu d'observer que la production d'acier ci-dessus indiquée ne pourra être atteinte que si la Communauté dispose des quantités de ferraille indispensables. (voir Section D ci-dessous).

La crise pétrolière aura des conséquences variables sur la situation du marché des différents produits sidérurgiques. Ainsi en particu-

(1) Voir en particulier *Journal Officiel de la Communauté* No 10, page 126/56.

(2) en équivalent d'acier brut.

lier, dans le cas des produits plats, elle tendra à accentuer la tension dans le domaine des tôles fortes indispensables pour la construction navale et la fabrication des pipe-lines. Par contre, le marché des tôles fines pourrait se détendre en liaison avec l'évolution de la production automobile.

B - FONTE

La réduction du nombre de jours de calendrier au 1^{er} trimestre 1957 ne permettra guère, malgré l'accroissement de la capacité des hauts fourneaux, de dépasser pendant ce trimestre une production de 11,3 millions de tonnes. Par ailleurs, l'évolution du commerce extérieur de fonte de la Communauté montre que l'on ne peut guère espérer des importations nettes de plus de 0,1 million de tonnes de fonte, ce qui porte les disponibilités totales à 11,4 millions de tonnes.

Du côté de la demande, à moins que la consommation des fonderies ne soit réduite encore au-dessous du niveau de 1,0 million de t qui est celui observé pendant les 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 1956, les aciéries ne pourront disposer que de 10,4 millions de tonnes. De ce fait, la situation dans le domaine de la ferraille deviendra encore plus difficile.

C - COKE SIDÉRURGIQUE

D'après la Partie II du présent programme, 11,55 millions de t seront rendues disponibles au total pour la sidérurgie.

Pour produire les 11,3 millions de t qui correspondent à la capacité des hauts fourneaux de la Communauté, 11,2 millions de t de coke seront nécessaires pour alimenter ces hauts fourneaux et les installations d'agglomération correspondantes. Si l'on tient compte, en plus, du coke nécessaire pour les autres usages sidérurgiques, qui peut être estimé à 0,3 million de t, le besoin de consommation de la sidérurgie

se placerait au total à 11,5 million de t de coke.

Un léger accroissement des stocks de coke aux usines pourrait donc avoir lieu.

D - FERRAILLE

Compte tenu de la baisse saisonnière de la collecte de ferraille, accentuée par les restrictions d'essence, les disponibilités intérieures de la Communauté ne dépasseront guère 5,90 millions de tonnes. Les disponibilités en fonte ci-dessus analysées portent à croire que si l'on veut atteindre la production d'acier que permet la capacité de l'appareil sidérurgique, 5,80 millions de t de ferraille devront être utilisées en aciérie, ce qui, compte tenu de la consommation des hauts fourneaux, porte les besoins totaux à 6,95 millions de tonnes.

Restent donc à couvrir par importation ou reprise aux stocks: 1,05 million de tonnes de ferraille.

Les stocks de ferraille de la sidérurgie ont décru de 240.000 t de fin juillet à fin octobre et atteignent à peine le niveau de sécurité.

A moins que la Communauté ne puisse augmenter ses importations de ferraille, les stocks baisseraient encore dangereusement ou la production d'acier ci-dessus indiquée ne serait pas atteinte.

E - MINÉRAI

La production baissera quelque peu pour des raisons saisonnières et se placera aux environs de 5,90 millions de tonnes (1). La consommation prévue est de 8,75 millions de tonnes. Les besoins d'importation s'élèveront donc pour le trimestre à 2,85 millions de tonnes de Fe contenu. La situation des stocks aux usines est assez favorable; par contre la situation des disponibilités de frets devra être suivie de près.

(1) en contenu de Fe.

Prévisions des disponibilités et consommations de la Communauté en produits et matières premières sidérurgiques

Premier trimestre 1957

(en millions de tonnes)

A - ACIER BRUT		D - FERRAILLE ⁽²⁾	
1) Production	14,7		
2) Importations	0,3	18) Chutes d'aciérie	3,75
3) Disponibilités totales (1+2)	15,0	19) Collecte intérieure	2,15
4) Consommation apparente intérieure	12,0	20) Disponibilités intérieures totales (18+19)	5,90
5) Exportation	3,0		
6) Besoins totaux (4+5)	15,0	21) Consommation des hauts fourneaux	1,15
		22) Consommation des aciéries	5,80
		23) Besoins totaux (21+22)	6,95
		24) Reste à couvrir par importations ou variations de stocks (23—20)	1,05
B - FONTE			
7) Production	11,3		
8) Importations nettes	0,1		
9) Disponibilités totales (7+8)	11,4		
10) Consommation en aciérie	10,4		
11) Consommation des fonderies	1,0		
12) Besoins totaux (10+11)	11,4		
		E - MINERAI DE FER (Fe contenu)	
		25) Production de minerai marchand	5,9
		26) Consommation pour production de fonte ⁽¹⁾	8,65
		27) Consommation des aciéries	0,1
		28) Besoins totaux (26+27)	8,75
		29) Reste à couvrir par importations nettes ou variations de stocks (28—25)	2,85
C - COKE			
13) Disponibilités pour sidérurgie	11,55		
14) Consommation pour production de fonte ⁽¹⁾	11,20		
15) Consommation pour autres usages sidérurgiques	0,30		
16) Besoins totaux de la sidérurgie (14+15)	11,50		
17) Augmentation des stocks aux usines sidérurgiques (13—16)	0,05		

⁽¹⁾ Hauts fourneaux et installations d'agglomération.

⁽²⁾ Compte non tenu des fonderies d'acier indépendantes.

INFORMATIONS

Liste des avis formulés sur les programmes d'investissements*(Article 54 du Traité)*

(Voir Journal Officiel de la Communauté du 15 mars 1956, N° 7, page 83/56, 5 mai 1956, N° 11, page 131/56, 19 juillet 1956, N° 17, page 220/56, 21 juillet 1956, N° 18, page 245/56, 18 octobre 1956, N° 23, page 309/56, 16 novembre 1956, N° 24, page 316/56, 27 décembre 1956, N° 30, page 411/56).

1. Société des Forges et Ateliers de Montluçon, Commentry, Paris

Agrandissement et modernisation de l'aciérie électrique.

Avis formulé par la Haute Autorité le 19 décembre 1956.

2. Hüttenwerke Ilsede-Peine A.G., Peine

Construction d'une installation d'agglomération.

Avis formulé par la Haute Autorité le 19 décembre 1956.

3. Bochumer Verein für Gußstahlfabrikation A.G., Bochum

Réfection et agrandissement d'un haut fourneau.

Avis formulé par la Haute Autorité le 19 décembre 1956.

CONSEIL DE MINISTRES

DÉCISIONS, AVIS ET CONSULTATIONS

DÉCISION

**portant désignation d'une organisation représentative de producteurs
appelée à établir une liste de candidats, sur laquelle sera nommé un
membre du Comité Consultatif**

LE CONSEIL,

Vu l'article 18 du Traité,

Vu la décision du Conseil des 7 et 8 décembre 1954 et 20 janvier 1955 relative à la nomination des membres du Comité Consultatif pour la période allant du 15 janvier 1955 au 14 janvier 1957,

Vu la décision du Conseil des 7 et 8 décembre 1954 et 20 janvier 1955 relative à la désignation des personnes appelées à participer, sur la base d'un statut particulier, aux travaux du Comité Consultatif pour la période allant du 15 janvier 1955 au 14 janvier 1957,

Vu la réserve de désigner ultérieurement d'autres organisations représentatives, contenue dans la décision du Conseil du 8 novembre 1956 portant désignation des organisations représentatives de producteurs et de travailleurs appelées à établir les listes de candidats sur

lesquelles seront nommés les membres du Comité Consultatif et les personnes qui participeront, sur la base d'un statut particulier, aux travaux de ce Comité,

DÉCIDE:

La «Saarländische Wirtschaftsvereinigung Eisen und Stahl», Sarrebruck, est désignée comme organisation représentative et appelée à établir une liste comportant deux candidats, sur laquelle sera nommé un membre du Comité Consultatif (catégorie de producteurs).

Le Conseil a adopté la présente décision au cours de sa 39^{ème} session tenue le 11 décembre 1956.

Par le Conseil

Le Président

J. ZIJLSTRA

RECTIFICATIF**Rectificatif concernant la composition des commissions et des groupes politiques**

(Journal Officiel de la Communauté N° 29 du 12 décembre 1956)

Page 405/56 — colonne de droite — Commission des transports

au lieu de:

Président: P. J. Kapteyn

Vice-président: Pierre L. J. J. Wigny

lire:

Président. Pierre L. J. J. Wigny

Vice-président: P. J. Kapteyn

**PUBLICATION DE DIFFÉRENTES ÉTUDES SUR LES OBSTACLES À LA
MOBILITÉ DES TRAVAILLEURS ET LES PROBLÈMES SOCIAUX
DE RÉADAPTATION**

Confrontée avec des problèmes de réadaptation peu après l'ouverture du marché commun et soucieuse de préparer la mise en application de l'article 69 du Traité relatif au libre emploi de la main-d'œuvre, la Haute Autorité, répondant en même temps à l'invitation qui lui avait été faite par l'Assemblée Commune au cours de sa session de mai 1954, vient de publier un important document où se reflètent les conclusions d'enquêtes réalisées dans cinq pays de la Communauté sur les obstacles à la mobilité et sur les problèmes sociaux de la réadaptation.

Ces enquêtes ont fait l'objet de réunions de synthèse au cours desquelles les chercheurs se sont appliqués à mettre en relief les principaux problèmes qui se posent dans les divers pays.

Sur la base des différents rapports et de ces échanges de vues, la Haute Autorité a rédigé une synthèse des conclusions. Elle vient d'être publiée sous le titre

**OBSTACLES À LA MOBILITÉ DES TRAVAILLEURS
ET PROBLÈMES SOCIAUX DE RÉADAPTATION**

dans la Collection «Études et Documents» ⁽¹⁾.

L'ouvrage existe dans les quatre langues de la Communauté, français, allemand, italien et néerlandais et paraîtra incessamment en anglais.

Le prix de vente est fixé à frs. b. 50,— (frs. fr. 350). Les commandes doivent être adressées aux Bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal Officiel de la Communauté Européenne*.

⁽¹⁾ Déjà paru dans la même collection: «Réadaptation et réemploi de la main-d'œuvre.»
— Prix de vente frsb. 50,— (frsfr. 350).